

REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ DE SFAX

Consultation N° Co-INF 21/2022 PAQ-DGSU

Conception, développement et audit du portail dynamique
de l'Université de Sfax

Année 2022

I) CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Article 1: Objet de la Consultation.....	3
Article 2: Objectifs du nouveau portail.....	3
Article 3 : Définition de la mission.....	3
Article 4 : Soumission.....	4
Article 5 : Conformité de l'offre.....	5
Article 6 : Validité des offres.....	5
Article 7 : Compléments d'informations.....	5
Article 8 : Délais et planning de réalisation.....	6
Article 9 : Comité de pilotage.....	6
Article 10 : Offre de prix.....	6
Article 11 : Paiement.....	6
Article 12 : Confidentialité.....	6
Article 13 : Propriété intellectuelle.....	7
Article 14 : Planning de réalisation.....	7
Article 15 : Résiliation.....	7
Article 16 : Garantie.....	8
Article 17 : Maintenance.....	8
Article 18 : Pénalité de retard.....	8
Article 19 : Cas d'empêchement et de force majeure.....	8
Article 20 : Election de domicile.....	9
Article 21 : Dispositions générales.....	9
Article 22 : Règlement des litiges.....	9
VOLET 1 : PORTAIL, GESTION DES APPELS D'OFFRES.....	10
Article 1 : Spécification et conception.....	10
Article 2 : Réalisation.....	10
Article 3 : Principes généraux.....	10
Article 4 : Les modules offerts dans le front office (public) :.....	11
Article 5 : Module Back office : Espace administrateur.....	12
Article 6 : Gestion des appels d'offres.....	14
Article 7 : Mobile friendly et responsive design.....	15
Article 8 : Mobile friendly et responsive design.....	Erreur ! Signet non défini.
Article 9 : Navigation et ergonomie.....	15
Article 10 : Maquette graphique.....	16
Article 11 : Exigences non fonctionnelles.....	16
Article 12 : Audit sécurité site web.....	17
Article 13 : Déploiement et mise en place.....	18
Article 14 : Formation.....	18
Article 15: Détails des prestations de Maintenance et mise à jour.....	18

I) CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Article 1: Objet de la Consultation

L'Université de Sfax est un établissement public relevant au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

L'Université de Sfax se propose de lancer la présente consultation pour :

- **La conception, le développement et l'audit du portail dynamique de l'université de Sfax.**

Article 2: Objectifs du nouveau portail

La mission a pour objet de :

- Promouvoir l'image de l'université et ses établissements : Améliorer la qualité de l'interface ergonomique graphique et la qualité du contenu peuvent jouer un grand rôle pour valoriser l'image de l'Université de Sfax et ses établissements.
- Diffuser l'information : Le site web est une source d'informations qui permet de diffuser les actualités et de communiquer sur le web de manière officielle.
- Optimiser la recherche de l'information : Par le biais d'un moteur de recherche performant, y compris vers des serveurs de fichiers et sources externes Internet.
- Mettre en œuvre des fonctionnalités d'organisation : Annuaires, calendrier, formulaires, téléchargement des documents administratifs, appel à sollicitation de manifestation,....
- Faciliter la communication et la circulation de l'information : La nouvelle version peut favoriser la communication et les échanges d'informations entre étudiants, enseignants et administratifs, et améliorer la circulation et le partage d'informations entre les acteurs internes de l'établissement.

Le portail permet l'accès aux portails nationaux et internationaux à savoir des liens utiles pour l'enseignement de la recherche.

La partie front-office (public) du portail est développée **en trois langues : français, anglais, arabe.**

Le nouveau portail doit être dynamique, accueillant, organisé, évolutif, ergonomique et développé en trois langues : arabe, français et anglais.

Article 3 : Définition de la mission

Les prestations dues dans le cadre de la présente consultation comprendront :

1. De réaliser l'étude préalable permettant de préciser la solution à retenir tout en fournissant des indications précises sur la plate-forme de développement et le serveur d'hébergement ainsi que les technologies et les outils de développement nécessaires.
2. De proposer une nouvelle organisation de l'information et élaborer une nouvelle arborescence et architecture et du site (à valider avec l'équipe de l'université de Sfax).

3. La réalisation des travaux qui portent sur l'étude, l'analyse, la conception graphique, le développement et la mise en œuvre du nouveau portail de L'Université de Sfax et son référencement dans les principaux annuaires et moteur de recherches.
4. Le développement d'un module pour l'ajout des actualités sur le site web.
5. La livraison des différents modules de gestion des différentes parties du CMS.
6. De proposer des outils pour la mesure d'audience permettant de quantifier la fréquentation du site en fonction d'indicateurs tels que le nombre de visiteurs uniques, les pages vues, la durée moyenne des visites, le cheminement des internautes à travers les différentes pages du site, etc.
7. Audit de la sécurité du portail.
8. D'accompagner et assister L'Université de Sfax pendant les phases d'hébergement et de lancement du site.
9. De fournir la documentation nécessaire à savoir:
 - Support de formation d'exploitation et administration.
 - Manuel d'installation et de mise en œuvre.
 - Documentation sur le code source.
 Et ce en langue française sur papier et sur support magnétique.
10. D'assurer la formation d'une équipe de quatre personnes, qui veillera à l'évolution et à la mise à jour du site web : formation « gestion de contenu et administration du site web ».

Article 4 : Soumission

Seuls sont admis à soumissionner, les sociétés de service et d'ingénierie en informatique, qualifiées et expérimentées dans les prestations objet de la présente consultation, capables de s'obliger et présentant **les garanties et références nécessaires pour la bonne exécution de leurs obligations**.

Toute soumission doit être établie conformément aux prescriptions du présent cahier des charges, signée par la personne habilitée et comportant obligatoirement :

Liste des documents à fournir :

N°	Documents de l'offre
1	Cahier des charges signé
2	Lettre de soumission remplie (Annexe 1)
3	L'offre financière dûment signée (Annexe 2)
4	CV et références du soumissionnaire

Les soumissionnaires sont tenus d'utiliser exclusivement les modèles de proposition d'offres financières fournis en annexe et ne comportant, sous peine de rejet, ni surcharges ni ratures.

Tous ces documents seront placés dans une enveloppe anonyme fermée et scellée avec la mention

« Ne pas ouvrir »

« Consultation N° CO-INF 21/2022 conception, développement et audit du portail dynamique de L'Université de Sfax »

portant l'adresse suivante :

Université de Sfax

Route de l'Aéroport Km 0.5 BP 1169 .3029 Sfax

Les offres doivent parvenir par courrier recommandé ou par rapide poste ou déposé directement au bureau d'ordre de L'Université de Sfax, au plus tard le : **01 Juillet 2022** le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

Aucune pièce de l'enveloppe de l'offre ne doit porter, sous peine de nullité, l'indication sur le coût d'un équipement ou d'une prestation.

Les offres parvenues après cette date ne seront pas prises en considération quel que soit le motif du retard.

Une fois la remise de son offre (pli) est faite le soumissionnaire ne doit ni la retirer, ni la modifier, ni la corriger sous aucun prétexte.

Article 5 : Conformité de l'offre

Toute offre doit être conforme aux prescriptions administratives et techniques de la présente consultation.

Les offres doivent être complètes et doivent porter sur l'ensemble des prestations objet de la consultation. Toute offre partielle ou incomplète sera rejetée.

Si la commission juge que le soumissionnaire devra fournir, par écrit et dans les délais fixés par la commission de dépouillement, certains renseignements et justificatifs nécessaires à l'examen de son offre, celui-ci sera convoqué pour compléter son dossier dans un délai raisonnable ; les travaux de la commission seront alors suspendus jusqu'à ce qu'elle siège à nouveau pour parfaire le dépouillement sur la base des documents complétés.

Si la commission ne reçoit pas les compléments dans les délais, et puisque la consultation exige une conformité totale, elle déclare cette offre non conforme et passe à la deuxième conformément au classement.

Si la commission juge que l'offre la moins disante est conforme, elle procède au dépouillement final.

Article 6 : Validité des offres

Après leur réception, les offres ne peuvent être ni remplacées, ni retirées, ni modifiées.

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt dix (90) jours à partir du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

D'autre part, et du seul fait de la présentation de leurs offres, les soumissionnaires sont censés avoir recueilli, par leurs propres moyens et sous leur entière responsabilité, tout renseignement jugé nécessaire à la préparation de leurs offres et à la parfaite exécution de leurs obligations.

Article 7 : Compléments d'informations

En vue de faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, L'Université de Sfax a toute la latitude de demander aux soumissionnaires des éclaircissements sur leurs offres. La demande et la réponse doivent être faites par écrit.

A cette occasion, les soumissionnaires ne sont autorisés à introduire aucune modification d'ordre technique, ou financier de nature à influencer la comparaison des offres.

Article 8 : Délais et planning de réalisation .

Les prestations objet de la présente consultation, doivent être assurées impérativement dans un délai de trois mois (90j), hors délais de validation, et d'attente de contenu à fournir par L'Université de Sfax, à partir de la date de notification de la commande.

Article 9 : Comité de pilotage.

Un comité de pilotage sera désigné par L'Université de Sfax pour suivre l'évolution de la réalisation du projet, il assurera les tâches suivantes :

- Valider les documents et choisir les solutions présentées,
- Veiller à la bonne exécution des prestations,
- Prendre les dispositions nécessaires pour remédier aux écarts qui pourraient être constatés dans les délais d'exécution,
- Emettre des recommandations afin d'assurer la bonne fin d'exécution des prestations.

Ce comité sera constitué de membres permanents représentant L'Université de Sfax et le soumissionnaire, ainsi que toute personne dont l'apport est jugé nécessaire.

Les procès-verbaux sanctionnant la fin de chaque étape seront établis par le soumissionnaire et communiqués au comité de pilotage pour acceptation.

Article 10 : Offre de prix .

Le soumissionnaire doit présenter une offre de prix relative au développement de toutes les prestations demandées au niveau de la consultation. Les prix doivent être fermés et non révisables, ils doivent englober toutes les dépenses et les frais engagés par le soumissionnaire durant toute la mission (analyse, conception, développement, audit, installation, test et mise en œuvre,...).

Article 11 : Paiement.

Les paiements relatifs à l'exécution et au développement de toutes les prestations demandées au niveau de la consultation pour la conception, développement et audit du portail dynamique seront effectués par virement bancaire ou postal dans une période n'excédant pas 60 jours, au compte courant du soumissionnaire sur présentation de la facture en quatre (04) exemplaires et une attestation de **situation fiscale** valable 1 mois à partir de la date de réception de la facture.

Le paiement sera effectué après la réception du site, le rapport d'audit et son **hébergement**.

Chaque phase fera l'objet d'un PV de réception provisoire sur les travaux exécutés.

Article 12 : Confidentialité.

Le soumissionnaire retenu doit respecter le secret professionnel et l'obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les faits, les informations, les documents, les études et les décisions dont il aura connaissance au cours de l'exécution de la présente consultation. Il lui est formellement interdit toute communication verbale sur ces sujets et toute remise de documents sans l'accord préalable de L'Université de Sfax.

Article 13 : Propriété intellectuelle.

La propriété de l'ensemble des prestations à savoir documents de conception, codes sources (**pas de cryptage**), fichiers graphique (PSD, AI,...) et fichiers d'installation et de paramétrage relatifs à l'exécution de la présente consultation, sera intégralement transférée au profit de L'Université de Sfax.

Le prestataire garantit que tous les éléments faisant partie du site web seront libres de tout droits de tiers (**pas de code source « open source » (Joomla, wordpress, modx, spip, drupal, typo3,...)**).

Le Code source du portail doit être structuré et claire. Il doit respecter le modèle MVC, programmation modulaire basée sur un Framework réputé mondialement (Symfony, Laravel, angular, react, ...)

Ainsi le code source de l'application sera la propriété de L'Université de Sfax qui a la jouissance paisible de tous les droits afférents aux éléments de ce projet et tiendra indemne l'université de toutes actions de tiers basées sur la propriété intellectuelle et industrielle relative aux éléments du site.

Le prestataire déclare avoir pris toutes les mesures et précautions afin de pouvoir transmettre à L'Université de Sfax tous droits relatifs au site faisant l'objet du cahier des charges.

Article 14 : Planning de réalisation.

Planning détaillé de conception et de réalisation du portail : le planning de réalisation doit faire ressortir clairement les détails d'exécution des étapes suivantes :

- 1 Spécification et conception
- 2 Présentation de la charte graphique conformément à la charte de l'université
- 3 Réalisation de la partie front office
- 4 Déploiement et mise en place de l'Extranet et back-office
- 5 Installation et déploiement
- 6 Audit sécurité portail
- 7 Formation

Le développement sera réalisé de façon incrémentale. Le soumissionnaire livrera de ce fait une version au terme de chaque étape qui sera soumise à validation et complément par l'équipe de L'Université de Sfax pour permettre la continuation des étapes qui succède.

Article 15 : Résiliation

L'Université de Sfax se réserve le droit de résilier la présente consultation dans les conditions suivantes :

- Au cas où un retard de plus de sept jours dans l'exécution de l'une des phases du planning a été constaté sans motif.
- Lorsque le titulaire de l'offre s'est livré à des actes frauduleux, notamment sur la nature et la qualité des prestations.
- Lorsqu'il est établi que le titulaire de l'offre a cherché à influencer, par des promesses ou de dons, les procédures de conclusion et d'exécution de la consultation.

- Le décès, la dissolution, la faillite et la liquidation judiciaire du titulaire de la consultation entraînent de plein droit la résiliation de la consultation. Toutefois, si les héritiers, les créanciers ou le liquidateur du titulaire de la consultation offrent dans un délai de quinze (15) jours qui suivent l'événement, de continuer, dans les mêmes conditions l'exécution de la consultation. ils peuvent être agréés par L'Université de Sfax.

Article 16 : Garantie .

Le soumissionnaire doit garantir le bon fonctionnement du Portail développé, cette garantie comprend :

- Le bon fonctionnement des différents modules statiques et dynamiques.

Le fonctionnement du module CMS gestionnaire de contenu sur la totalité du portail (dans les 3 langues: **arabe , français et anglais.**), le modules de gestion des appels d'offres.

- La garantie s'applique aux dysfonctionnements inhérents intrinsèquement au site Web, dans des conditions normales d'utilisation, sur une plate-forme technique appropriée et par du personnel dûment formé aux différentes fonctionnalités

La période de garantie est fixée à une (01) année au minimum à partir de la date de réception.

Article 17 : Maintenance.

Le soumissionnaire doit présenter dans son offre, sous peine de rejet, une offre financière pour la maintenance et mise à jour du portail, pour une période de trois (03) ans.

L'Université de Sfax a le droit d'adopter le contrat de maintenance ou de laisser.

Les prestations de l'opération de maintenance et mise à jour seront détaillées dans les clauses techniques.

Article 18 : Pénalité de retard

Sauf cas de force majeure, si les délais de réalisation ne seront pas respectés pour des raisons imputables au titulaire de la consultation, ce dernier subira une pénalité conformément à l'article 112 du décret 2014-1039 du 13/04/2014 régissant les marchés publics.

Montant de la pénalité = (montant de la consultation X nombre de jours de retard) / 1000

Le montant total des pénalités est plafonné à cinq pour cent (5%) du montant global de la présente consultation.

Article 19: Cas d'empêchement et de force majeure

On entend par cas de force majeure toute circonstance étrangère aux volontés des deux parties, qui ne peut pas être prévisible, contre laquelle on ne peut pas se prémunir et qui a une incidence sur la réalisation des différentes phases de la consultation.

Dans tous les cas, la partie qui invoque le cas de force majeure devra prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer, dans les plus brefs délais, la reprise normale de l'exécution de la consultation. Les cas de force majeure seront justifiés par un PV approuvé par les deux parties et étayé par les preuves des incidents ayant eu lieu.

Il est de même possible de prévoir des cas d'empêchement de réalisation selon le planning initial des différentes étapes de la consultation. Ces cas sont demandés par écrit par le soumissionnaire, justifiés par les raisons de la suspension des délais et doivent faire l'objet d'un accord écrit par L'Université

de Sfax. Au cas où les empêchements ou les forces majeures ont eu lieu en moins d'une journée, L'Université de Sfax décidera des délais de suspension à accorder.

Article 20 : Election de domicile.

Pour l'exécution de la consultation, le titulaire fait élection de domicile en sa demeure. En cas de changement d'adresse, il doit obligatoirement et sans délai en informer L'Université de Sfax et ce, à n'importe quel stade de la réalisation de la présente consultation.

Article 21 : Dispositions générales

Pour tout ce qui n'est pas prévu par le présent cahier des charges, les dispositions du décret 2014-1039 du 13/04/2014 portant la réglementation des marchés publics et l'ensemble des textes publics resteront applicables.

Article 22 : Règlement des litiges.

Les litiges qui pourraient découler de l'interprétation ou de l'exécution des clauses du de la présente consultation, seront réglés à l'amiable directement entre les deux parties, à défaut ils seront définitivement tranchés par les tribunaux compétents de Sfax.

..... Le/...../.....

Lu et accepté

II) CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

VOLET 1 : PORTAIL

Le portail à développer comprendra :

- Une partie front office (public),
- Une partie back-office (espace Administrateur).

Les fonctionnalités de ces 2 parties sont données à titre indicatif.

Article 1 : Spécification et conception

- Analyse du système d'information de l'université.
- Conception générale de l'architecture du portail.
- Conception de la charte graphique et de l'ergonomie générale conformément à la charte graphique actuelle de l'université : le soumissionnaire s'engagera de présenter autant de propositions jusqu'à ce que l'université soit satisfaite.
- Vérification et validation.

Article 2 : Réalisation

- Développement d'une proposition d'arborescence. le soumissionnaire s'engagera de présenter autant de propositions jusqu'à ce que l'université soit satisfaite.
- Intégration et développement.
- Déploiement du contenu du portail en 3 langues : arabe, français et anglais.
- Le contenu du Portail sera fourni par l'université sur support numérique.
- Audit Sécurité du code source (livrable rapport d'audit)
- Accompagnement dans la phase du lancement durant les trois premiers mois.

Article 3 : Principes généraux

Les technologies employées pour le présent projet devront permettre de disposer d'un outil moderne, adapté aux usages, souple et évolutif. Cette solution employant les technologies de «dernière génération » devra permettre d'accélérer et de sécuriser les échanges ainsi que de valoriser les contenus.

Elle doit également respecter les pré-requis suivants :

- **Ouverture de la solution** : la solution doit permettre une interopérabilité accrue à travers le respect des normes XML, RSS, la compatibilité avec les protocoles webservices, Open AJAX, etc. ;
- **Respect des normes et des standards** : le respect de standards nationaux notamment la conformité au « *Guide d'orientation pour le Développement et la Refonte des Sites Web Publics vers une administration ouverte* » sur CD et internationaux (W3C) est un gage de pérennité de la solution et des contenus qui y sont déployés ;

- L'utilisation et le respect des normes HTML5 et CSS3 est requis pour assurer une comptabilité optimale avec les futurs navigateurs respectant ces normes. **Le prestataire s'engage à tester le site sur ce point ;**

Le soumissionnaire retenu doit fournir à L'Université de Sfax une conception du Portail, présentant une arborescence et une organisation des différents modules décrits par les articles 4, 5, 6, 7, 8,9 et 10.

Article 4 : Les modules offerts dans le front office (public) :

- Accès au contenu informatif de l'université, telles que les pages présentation, historique, offres de formations, coopération internationale, recherche, étudiants, accès à l'information, etc.

Le contenu est géré, par l'administrateur, à l'aide d'un CMS (pas de solution open-source). Il est également accessible en trois langues.

Chaque page est dotée d'une barre de « Sharing », pour permettre aux visiteurs du portail de partager les articles diffusés par l'université sur les grands sites de réseaux sociaux : *Facebook, Twitter, etc.*

Pour améliorer la vitesse de navigation, il est essentiel d'utiliser une technique d'affichage - des pages et des articles - basée sur le système cache et compression de données.

- Calendrier des événements et des manifestations.
- Consultation des nouveautés de l'université.
- Barre de défilement pour les nouveautés et les événements
- Bloc pour l'affichage des dernières mises à jour sur les pages du portail.
- Moteur de recherche sur le contenu du portail.
- Visite virtuelle 360°.
- **Module:** Galerie des photos : multiple album
- Consultation de la galerie photos par catégorie.
- **Module:** Galerie des vidéos : multiple album
- Consultation de la galerie des vidéos par catégorie.
- Consultation des publications et des revues de l'établissement.
- **Module :** Gestion de l'espace de téléchargement, les éléments doivent être regroupé dans des dossiers créer et gérer par l'administrateur.
- Un panneau graphique qui permet l'accès pour un espace dédié qui s'appelle « Accès à l'information pour le public »
- Gestion modulaire des raccourcis (Selon le besoin)
- Consultation de l'annuaire des liens.
- **Module :** Gestion des offres de formation
 - Présentation d'une ou de plusieurs pages.
 - Consultation de l'annuaire des établissements
 - Liste des offres de formations assurées par établissement
 - Liste des offres de formations par discipline (Domaine d'études)
 - Liste des offres de formation et d'établissements par nature de diplôme (L, M, D, P, I,..)

- Liste des formations aboutissant à un métier.
- **Module** : Gestion des statistiques. Il s'agit de la création d'une interface intranet réservée aux établissements pour la collecte des données statistiques. Ces données font l'objet d'un module d'agrégation de données selon des critères qui seront définies en avance pour qu'elles soient affichées sur le site web de l'Université.
- Liste des lauréats par année universitaire, établissement et filière.
- Consultation du directoire de l'établissement (Directeur/ doyen, Directeur des études, directeur des stages, Membres du conseil scientifique)
- Inscription à la liste de diffusion « Newsletter- Univ-Echo, L'Avenir, PAQNews ».
- Consultation des appels d'offre (consultation, Appel d'offres, résultat, ...).
- Barre de défilement pour l'accès aux réseaux sociaux. (les liens sont administrables via Back-Office)
- Vidéo Buzz: diffuser pour une période donnée (Date début d'affichage+ Date de fin d'affichage) une séquence vidéo, qui s'affiche automatiquement dès l'accès au site web. (Administrer par le back office)
- Panneau pour la consultation du résumé des statistiques d'accès.
- Formulaire de contact : possibilité de sélectionner un destinataire parmi plusieurs (Administration, finance...)
- Plan d'accès à l'université.
- Annuaire interne des numéros des différents postes administratifs.
- Barre défilement pour l'accès aux différents liens des réseaux sociaux (paramétrable par l'administrateur)
- Inscription aux flux RSS
- Génération automatique du Site Map du portail
- Panneaux de défilement des logos des partenaires et des établissements relevant de l'université de Sfax (paramétrable par l'administrateur)

Tous les modules cités ci-dessus et figurant dans le document annexe : plan du site devront être gérés via des modules spécifiques dans l'espace back office du webmaster.

Article 5 : Module Back office : Espace administrateur

- Système d'authentification pour l'accès à l'espace.
- Gestion des utilisateurs de type administrateur.
- Gestion de profil utilisateur.
- Paramétrage des balises SEO pour les moteurs de recherche et pour le code de suivi Google Analytics.
- Gestion des menus en trois langues (éléments illimités):
 - Chaque menu peut avoir une arborescence multiple
 - Possibilité de la personnalisation de la bannière de chaque page.
 - Le module permet de gérer plusieurs blocs des menus.
 - Possibilité d'activer ou désactiver des blocs des menus ou des éléments d'un menu

- Faciliter de déplacement et ordonnancement des éléments du menu par Drag and Drop.
- Gestion des pages du site en trois langues : arabe, français, anglais, (le nombre de pages est illimité).
 - Ce module permet de gérer facilement le contenu du site et sa mise en forme, grâce à la simple utilisation de l'interface WYSIWYG.
 - Cette interface permet d'enrichir facilement les pages du site par des images, des animations ou des vidéos.
 - L'administrateur peut déléguer le droit de modification d'une ou de plusieurs pages à l'utilisateur concerné par la création information.
 - La date et l'heure de toute modification apportée, par les administrateurs ou par les agents responsables, sur les pages du site, sont indiquées via un système de traçabilité précis et fiable.
 - Pour chaque page, l'administrateur peut personnaliser les données de la balise Méta utiles pour le référencement.
 - La solution CMS ne doit pas être basée sur des solutions open source (joomla, dupal, wordpress, typo3, spip, etc...)
- Gestion de l'affichage des articles et de leurs catégories en mode Blog. Il s'agit d'un affichage trilingue et illimité :
 - Actualités,
 - Manifestations,
 - Avis d'appel d'offre,
 - etc.
- Gestion des statistiques (création d'une base de données dynamique regroupant l'ensemble des établissements de l'université de Sfax et permettant l'agrégation des données statistiques selon les rubriques prédéfinies.
- Gestion, trilingue, de l'annuaire des liens utiles et de leurs catégories.
- Gestion de la galerie des photos par catégories.
- Gestion de la galerie vidéo par catégorie, l'administrateur peut utiliser des liens YouTube pour spécifier la source de la vidéo.
- Gestion des visites virtuelles 360°.
- Gestion des Newsletters :
 - Permet à l'administrateur du portail de rédiger des lettres d'information ou de faire des mailings à l'aide d'un éditeur WYSIWYG,
 - Assure une diffusion pour tous les étudiants, enseignants ou utilisateurs inscrits dans la Newsletters.
 - Gérer la liste des inscrits à la Newsletters.
- Statistiques détaillées sur les accès :
 - Nombre de visiteurs (organisé par date et par heure).
 - Nombres de pages consultées.
 - Mots clés utilisés dans les moteurs de recherche.
 - Sources de trafic.

- Pays des visiteurs.
- Taux de retour sur le site.
- Versions des navigateurs et des systèmes d'exploitation;
- Pages sources (avec mots clés s'il s'agit d'un moteur de recherche).
- Gestion des contacts :
 - Consulter et répondre à tous les contacts adressés via le portail.
 - Paramétrer la liste des destinataires figurant dans le formulaire de contact.
 - Configurer les paramètres SMTP, l'entête et le pied de page qui accompagnent chaque message envoyé à travers le portail.
- Gestion des nouveautés : permet à l'administrateur du portail d'ajouter, de mettre à jour ou de supprimer des nouvelles sur la page d'accueil du portail.
- Espace E-Administration :

Conception et génération des formulaires des demandes administratifs accessible pour le public

Le webmaster peut personnaliser les modèles des demandes administratives. Il a aussi la main pour générer d'autres modèles facilement à l'aide d'un générateur de formulaire
- Système d'indexation de la base afin d'augmenter la vitesse de consultation.
- Gestion de l'espace téléchargement : ajout, suppression ou modification des documents et des formulaires, par catégorie. L'administrateur peut personnaliser l'arborescence des dossiers et le niveau d'accès sur ces derniers.
- Gestion de l'affichage de la vidéo Buzz sur la page d'accueil.
- Gestion des liens de la barre de défilement pour l'accès aux réseaux sociaux.
- Gestion et personnalisation des fichiers langues.
- Optimisation de la base et indexations des données.
- Initialisation de la Base de données.
- Gestion des appels d'offres
 - **Espace Administrateur**
 - L'administrateur peut déposer des appels d'offres et fixer la date dépôt.
 - Toutes consultation dont la date de soumission a expiré, ne sera pas consultable pour le public
 - L'appel d'offre / consultation peut comprendre une ou plusieurs pièce à télécharger
 - L'administrateur peut consulter la liste des entreprises qui ont l'intention de participer
 - Gérer la liste des entreprises :
 - Peut envoyer un email pour une catégorie d'entreprise selon le serveur d'activité mentionne au niveau d'inscription
 - Administrateur peut supprimer ou désactiver certaines entreprise ayant déjà fait l'inscription.
 - Gérer les secteurs d'activités
 - **Espace Entreprise**

- Chaque entreprise peut consulter la liste des appels d'offres valide et télécharger les cahiers des charges
- Chaque entreprise doit créer un compte (Matricule fiscale identifiant), en remplissant une fiche de renseignement
- Après l'authentification, l'entreprise doit remplir une fiche de soumission pour chaque consultation dont elle veut participer et l'imprimer. (un seul dépôt pour chaque consultation). Le fournisseur doit soumettre obligatoire cette lettre de soumission.
- L'entreprise peut éditer son profil et ça fiche de renseignement

Article 6 : Mobile friendly et responsive design

Le prestataire devra proposer et implémenter une solution permettant d'adapter automatiquement la mise en page et le contenu du site à la taille et résolutions des écrans des internautes quelques soient les supports numériques utilisés (Ordinateurs, Tablettes et Smartphones).

Le site web devra être ainsi accessible et utilisable depuis n'importe quel terminal mobile et terminal desktop.

L'optimisation de l'affichage pour les configurations portrait et paysage doivent aussi être pris en compte.

Article 7: Navigation et ergonomie

Au regard des contenus actuellement en ligne et des nouveaux besoins d'information présenté dans le présent cahier de charge, le prestataire devra proposer une architecture d'organisation et de navigation répondant aux exigences suivantes :

- Respecter les bonnes pratiques de l'ergonomie Web ;
- Permettre de trouver plus rapidement l'information recherchée ;
- Guider l'utilisateur en fonction de ses besoins ;
- Hiérarchiser et classer l'information, les rubriques, de manière logique ;
- Diminuer la surcharge d'informations (« charge cognitive ») et faciliter le repérage ;

L'internaute doit savoir à tout moment dans quelle partie du site il se trouve, notamment par la présence systématique du fil d'Ariane.

Le retour en page d'accueil s'effectuera toujours par un clic sur le logo/zone graphique en haut à gauche du site.

Par ailleurs une fonction d'accès rapide aux rubriques phares et les plus visités du site doit être développée et mise en place.

Le site doit disposer de son propre système de navigation permettant de naviguer entre plusieurs séquences de page y compris vers le haut de page (les boutons "retour" et "suivant" du navigateur ne constituent qu'un système de navigation d'appoint).

Il sera proposé un pictogramme pour l'illustration du site dans la barre d'adresses des navigateurs. Ce pictogramme ou favicon sera repris si l'internaute enregistre une page du site dans ses favoris ou dans une barre personnelle de liens.

Il sera également proposé à l'internaute une zone de services qui permettra un ajout aux favoris, l'abonnement à des flux RSS, la recommandation à un ami, la fonction imprimer la page, le partage sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Google+, etc.), le partage par mail et l'agrandissement ou rétrécissement du texte.

Des aides à la recherche sont à prévoir sous forme de :

- Moteur de recherche multicritère avec des fonctionnalités avancées ;
- Un nuage de mots clés ;
- Un plan de site dynamique.

Article 9 : Maquette graphique

La maquette graphique doit être cohérente avec la charte de communication de L'École supérieure de commerce de Sfax (logo, style, couleurs, typographie, etc.). Elle doit être épurée et simple et faire ressortir au mieux les contenus dans le site web. Particulièrement, la page d'accueil doit être dynamique, attractive et sans être surchargée.

Le site web doit respecter l'identité visuelle des sites du gouvernement à savoir :

- Le drapeau de la Tunisie ;
- La mention « République Tunisienne » ;
- Le nom du ministère de tutelle ;
- Le nom de l'organisme.

Le prestataire doit présenter une ou plusieurs propositions différentes de maquettes graphiques du site web pour choix et validation par L'École supérieure de commerce de Sfax.

Lors de la phase découpage et optimisation des éléments graphiques, les formats utilisés et les niveaux de compression doivent être conformes aux normes du Web et optimisés pour un chargement rapide.

Article 10 : Exigences non fonctionnelles

- Séparation totale entre le fond et la forme : le système devra garantir une séparation absolue et nette entre le contenu et la présentation.
- Assurer une bonne structuration sémantique des pages : la structure des pages devra inclure les nouvelles balises sémantiques introduites par HTML5 (section, article, nav, footer, header, figure, aside, etc.). Le système devra permettre l'intégration de micros données pour faciliter leur référencement par Google. Par ailleurs le prestataire veillera à une hiérarchisation correcte du contenu (Hn, UL, LI, etc.).
- Veiller à la qualité du code généré qui devra être validé par les validateurs du W3C.
- Les pages d'erreur seront renvoyées vers une page 404 personnalisée.
- Les styles CSS : Les styles CSS seront externalisés. En production, les fichiers CSS devront être combinés/compressés/minifiés et les images seront rassemblées dans des sprites.
- Les scripts JavaScript : les scripts seront externalisés. Les appels aux bibliothèques seront en fin de page avant </body>. En production, les fichiers JS devront être combinés/compressés/minifiés.
- Multilinguisme : Lorsque l'utilisateur clique sur la langue de son choix, il ne doit pas être renvoyé vers la page d'accueil du site mais accède directement à la traduction de la page qu'il est en train de consulter.
- Utilisation étudiée des technologies et composants Web 2.0 (Ajax, Sliders, Accordion, Carousel, etc.) pour la présentation du contenu d'une manière optimisée et attractive.
- Compatibilité des navigateurs : la compatibilité avec les principaux navigateurs (IE 7+, Firefox 3+, Safari, Chrome et Opera) devra être rigoureusement contrôlée. La compatibilité avec les systèmes d'exploitation les plus courants (Windows, Mac OS X, Linux, etc.) devra également être garantie. Il est aussi indispensable de veiller à assurer un affichage correct sur les anciens navigateurs ne supportant pas HTML5 et CSS3. Le prestataire devra fournir la solution qu'il propose pour remédier à l'absence de support HTML5/CSS3.

- Rapidité d'affichage : le développement des pages devra être optimisé pour limiter le temps de réponse du serveur et le temps de chargement par l'internaute.

Article 11 : Audit sécurité site web

A- Audit de sécurité site web - Boîte Blanche

Un audit de sécurité dit "boîte blanche" est un audit où toutes les informations sur le site web sont fournies par l'organisme. Il permet de réaliser d'une manière totalement transparente, une vue complète de la sécurité en place sur les plans développement et hébergement.

Détail de la procédure :

- L'Université fournit au soumissionnaire tous les documents de la cible (pages sources d'un site web, plan d'architecture, documents organisationnels...)
- Etude de code source du site web
- L'équipe d'audit, étudie, teste et vérifie la cible
- Elaborer dans le rapport d'audit une série de préconisations hiérarchisées est établie afin de permettre au Client de sécuriser le site web
- Vérifier les procédures de mises à jour et les contrôles d'accès :
 - Vérification des paramètres
 - Vérification des autorisations
 - Droits sur les répertoires
 - Bugs algorithmiques
 - Problèmes de performance
 - Vérification des accès aux bases de données
 - Bien d'autres points liés à notre pôle de compétence

B- Audit de sécurité site web - Boîte Noire

L'audit boîte noire est un audit de sécurité qui se fait à l'aveugle. L'établissement ne donne pas d'information concernant son site web.

Cet audit de sécurité va permettre de valider la sécurité de site web ou et du serveur hébergement. Il est essentiel pour garantir que l'image de l'organisme ne soit pas affectée par un acte de piratage.

L'équipe d'audit recherche toutes les faiblesses du site et du serveur qu'un pirate peut exploiter.

- L'établissement ne met rien à la disposition de l'équipe d'audit
- L'audit est réalisé en dehors de l'établissement
- L'équipe d'audit tente de pénétrer au site web et si elle réussit, elle laissera des traces de sa visite.
- Toutes les faiblesses et les recommandations pour y remédier doivent être consignées dans le rapport d'audit.

C- Livrables

Le rapport d'audit devra couvrir, au minimum, les aspects mentionnés dans le cahier des charges

Le document final devra inclure les chapitres ou rapports suivants :

1-Un rapport détaillé d'audit couvrant les différents aspects spécifiés dans le Cahier de clauses techniques ainsi bien un plan d'action à appliquer sur le court terme (jusqu'au prochain audit), comprenant des recommandations précises quant aux mesures à prendre dans le court terme, afin de remédier aux failles et insuffisances décelées

2-une lettre d'autorisation d'hébergement au CCK signé par un auditeur certifié.

Article 12: Déploiement et mise en place

- Tests et validation du Portail.
- Hébergement et référencement du Portail.

Article 13 : Formation

Formation des responsables chargés de la mise à jour du Portail.

Durée de formation : Quatre jours pour le webmaster et l'équipe d'administration.

La formation sera dans le local de l'établissement

Article 14: Détails des prestations de Maintenance et mise à jour

Le soumissionnaire doit proposer une offre financière pour un éventuel contrat de maintenance annuelle :

Cette maintenance couvre les prestations suivantes :

- Mise à jour du code pour remédier à toutes failles ou anomalies détectées.
- Mise à jour de la charte graphique (correction / amélioration)
- Mise en place des nouveaux modules pour mettre à jour la plateforme
- Amélioration des modules existants pour répondre à des nouveaux besoins ou bien pour les adaptés au fonctionnement de l'établissement.
- L'ajout des bannières animées en cas de besoin (événements...)
- La mise à jour de la base de données du site
- Assurer une sauvegarde planifiée
- Formation et assistance des administrateurs pour une meilleure exploitation
- Assistance via des solutions d'accès à distance pour exploiter certains modules.
- Assistance téléphonique de 8h à 18h du Lundi au Samedi.
- Assistance par email.

..... Le/...../.....

Lu et accepté

Annexe 1

Lettre de soumission

Je, soussigné,

En qualité de :

Représentant de la société :

Adresse :

.....

Matricule Fiscale :

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces de la consultation pour le développement du portail de L'Université de Sfax.

Je m'engage si ma soumission est acceptée, à commencer la mission dès la notification par bon de commande.

Je m'engage à maintenir valables les conditions de la présente soumission pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

Je déclare que l'offre objet de la soumission n'a pas donné, ne donne pas et ne donnera pas lieu à perception des frais commerciaux extraordinaires.

J'affirme, sous peine de résiliation le plein droit de la consultation à mes torts exclusifs, que je ne tombe pas sous le coup d'interdictions légales édictées en Tunisie.

..... le/...../.....

Le prestataire

(Date et signature)

Annexe 2

Bordereau des prix

Raison Sociale :

Matricule Fiscale :

Désignation	Qte	Montant Total H.T	TVA %	Montant TVA	Montant Total T.T.C
Conception, réalisation et audit du portail dynamique de L'Université de Sfax en trois langues (Arabe, Français et Anglais)	1				
Module gestion des appels d'offres	1				
Formation pour deux jours sur l'exploitation du portail dans les locaux de l'université	1				
Maintenance et Mise à jour du portail de L'Université de Sfax pour une période d'une année (renouvelable deux fois au maximum).	1 an				

Arrêté le présent devis à la somme de :

..... Toutes Taxes Comprises.

..... le/...../.....

Le prestataire

(Date et signature)